



BUREAU VERITAS CERTIFICATION
1 place Zahra Hadid
92400 COURBEVOIE
RCS Nanterre – 399 851 609

Rapport de Bureau Veritas Certification sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Nos travaux de vérification portent sur la période allant de février 2024 à juin 2025.

A

TERACT
83 AV LA GRANDE ARMEE 75116 PARIS

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité par le Cofrac validation/vérification, N° 3-2047, liste des sites et portée disponibles sous www.cofrac.fr, en application du décret 2020-1 du 2 janvier 2020 relatif aux sociétés à mission et de notre programme GP01-Vérification SAM, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations et données historiques (constatées ou extrapolées) liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans les rapports du comité de mission et relatives à la période allant de février 2024, date de dépose des statuts, au 30 juin 2024 pour le premier rapport et du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 pour le deuxième rapport. Ces rapports sont disponibles sur le site internet du Groupe <https://teract.com>.

Conclusion

Concernant l'objectif statutaire 1 **"construire une offre de produits et services sains et responsables et y donner accès"** :

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous avons mis en évidence :

- Le fait que cet objectif statutaire soit décliné en deux objectifs opérationnels ¹,
- Le fait que le premier objectif opérationnel « 50 % du montant des achats issu des fournisseurs ayant réalisé et transmis un bilan Carbone à Teract » soit un nouvel objectif défini en 2025, sans historique, avec une vision 2030, sans plan d'action encore défini,
- Le fait que le deuxième objectif opérationnel « 80% du montant des achats de végétaux issus de fournisseurs bénéficiant d'un label garantissant une action sur la Biodiversité » soit atteint,
- Le fait qu'il s'agisse d'une première vérification.

L'importance de ces faits ne nous permet pas d'émettre une conclusion sur le respect par l'entité de l'objectif statutaire 1 **"construire une offre de produits et services sains et responsables et y donner accès"**

¹ **Objectif statutaire 1 : « CONSTRUIRE UNE OFFRE DE PRODUITS ET SERVICES SAINS ET RESPONSABLES ET Y DONNER ACCES »**

Objectif opérationnel 1.1 « 50 % du montant des achats issu des fournisseurs ayant réalisé et transmis un bilan Carbone à Teract »

Objectif opérationnel 1.2 : « 80% du montant des achats de végétaux issus de fournisseurs bénéficiant d'un label garantissant une action sur la Biodiversité »



BUREAU VERITAS CERTIFICATION
1 place Zahra Hadid
92400 COURBEVOIE
RCS Nanterre – 399 851 609

Concernant l'objectif statutaire **2 " conduire les activités selon les pratiques respectueuses du bien être des hommes et de l'environnement »** :

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous avons mis en évidence :

- Le fait que cet objectif statutaire soit décliné en trois objectifs opérationnels²,
- Le fait que l'objectif opérationnel 2.1 « -46% d'émissions GES par rapport à 2019 (scopes 1 et 2) avec une ambition de réduction chaque année » soit atteint,
- Le fait que l'objectif opérationnels 2.2 « 70% des déchets des magasins intégrés triés » soit considéré comme atteint car le résultat est proche de la cible 2030,
- Le fait que pour le troisième objectif opérationnel 2.3 « 100% des magasins intégrés et franchisés labellisés bien-être animal (Label animalerie) » aucun jalon vers 2030 ne soit défini, le résultat obtenu soit à 48% de la cible 2030, l'atteinte de la cible soit jugée incertaine dans l'état, le comité de mission propose un ajustement de l'objectif,
- Le fait qu'il s'agisse d'une première vérification,

L'importance de ces faits ne nous permet pas d'émettre une conclusion sur le respect par l'entité de l'objectif statutaire **2 " conduire les activités selon les pratiques respectueuses du bien être des hommes et de l'environnement »**.

Concernant l'objectif statutaire **3 " mobiliser les collaborateurs et les parties prenantes sur les territoires pour atteindre l'ambition sociétale du groupe et répondre aux nouvelles attentes de consommation »** :

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait atteint les objectifs opérationnels qu'elle a définis concernant l'objectif statutaire **3³ « mobiliser les collaborateurs et les parties prenantes sur les territoires pour atteindre l'ambition sociétale du groupe et répondre aux nouvelles attentes de consommation »** pour chacun des autres objectifs sociaux et environnementaux.

2 Objectif statutaire 2 : « CONDUIRE LES ACTIVITES SELON LES PRATIQUES RESPECTUEUSES DU BIEN ETRE DES HOMMES ET DE L'ENVIRONNEMENT »

Objectif opérationnel 2.1 « - 46% d'émissions GES par rapport à 2019 (scopes 1 et 2) avec une ambition de réduction chaque année »

Objectif opérationnel 2.2 : « 70% des déchets des magasins intégrés triés »

Objectif opérationnel 2.3 : « 100% des magasins intégrés et franchisés labellisés bien-être animal (Label animalerie) »

3 Objectif statutaire 3 : « MOBILISER LES COLLABORATEURS ET LES PARTIES PRENANTES SUR LES TERRITOIRES POUR ATTEINDRE L'AMBITION SOCIETALE DU GROUPE ET REPONDRE AUX NOUVELLES ATTENTES DE CONSOMMATION »

Objectif opérationnel 3.1 « 50% du montant des achats de végétaux issus d'engagements de Filière

Objectif opérationnel 3.2 « -30% d'accidents du travail par rapport à 2024 (soit un TF à 20 d'ici 2030 avec une ambition de réduire le TF chaque année) »



BUREAU VERITAS CERTIFICATION

1 place Zahra Hadid

92400 COURBEVOIE

RCS Nanterre – 399 851 609

Par conséquent, la société TERACTION respecte l'objectif statutaire **3 « mobiliser les collaborateurs et les parties prenantes sur les territoires pour atteindre l'ambition sociétale du groupe et répondre aux nouvelles attentes de consommation »** qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants

- la définition des jalons annuels pour les indicateurs opérationnels 1.1 « 50 % du montant des achats issu des fournisseurs ayant réalisé et transmis un bilan Carbone à Teraction », 1.2 « 80% du montant des achats de végétaux issus de fournisseurs bénéficiant d'un label garantissant une action sur la Biodiversité », 2.2 « 70% des déchets des magasins intégrés triés », 2.3 « 100% des magasins intégrés et franchisés labellisés bien-être animal (Label animalerie) » et 3.1 « 50% du montant des achats de végétaux issus d'engagements de Filière » seraient à définir pour permettre de suivre la progression vers la cible 2030.
- le périmètre des indicateurs opérationnels 2.1 « -46% d'émissions GES par rapport à 2019 (scopes 1 et 2) avec une ambition de réduction chaque année », 2.2 « 70% des déchets des magasins intégrés triés », 3.2 « -30% d'accidents du travail par rapport à 2024 (soit un TF à 20 d'ici 2030 avec une ambition de réduire le TF chaque année) » concerne uniquement les magasins intégrés et les plateformes Logistique. Les magasins franchisés du Groupe représentant 82% de la totalité des magasins ne sont pas inclus dans le périmètre de ces indicateurs opérationnels. Alors que la stratégie du groupe TERACTION est d'augmenter la part des magasins franchisés, la pertinence de ces indicateurs peut se poser.

Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans les rapports du comité de mission disponibles sur le site internet du Groupe.

Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement.



BUREAU VERITAS CERTIFICATION
1 place Zahra Hadid
92400 COURBEVOIE
RCS Nanterre – 399 851 609

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son rapport annuel en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce rapport est joint au rapport de durabilité qui est lui-même joint au document d'enregistrement universel de TERACTION

Responsabilité de Bureau Veritas Certification aux comptes désigné organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Dispositions réglementaires et textes applicables

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, et au programme de vérification GP01 en vigueur.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession

Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables ainsi que nos règles déontologiques.



BUREAU VERITAS CERTIFICATION

1 place Zahra Hadid

92400 COURBEVOIE

RCS Nanterre – 399 851 609

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de deux personnes et se sont déroulés entre juillet 2025 et septembre 2025 sur une durée totale d'intervention de 5 jours. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons notamment mené une quinzaine d'entretiens avec la Direction, des membres du comité de mission, l'équipe RSE et des personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

- Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
- Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - les informations disponibles dans l'entité (par exemple, procès-verbaux des réunions du conseil, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
 - la feuille de route de société à mission et les derniers rapports du comité de mission établis depuis la dépose des nouveaux statuts ;
 - le cas échéant, ses publications (par exemple, plaquette commerciale, rapport de gestion, rapport intégré, Déclaration de performance extra-financière, sur le site internet).
- Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et
 - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par



BUREAU VERITAS CERTIFICATION

1 place Zahra Hadid

92400 COURBEVOIE

RCS Nanterre – 399 851 609

l'entité à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que les rapports du comité de mission ;
- nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans les rapports du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de l'entité des moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous avons vérifié la présence dans les rapports du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
- nous avons apprécié l'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
- nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
 - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
 - mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions * ;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications sur le site de la Défense et couvrent entre 30 et 100 % des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
 - apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du comité de mission⁴ au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Courbevoie , le 29/09/2025

Bureau Veritas Certification

Samuel DUPRIEU, Président